Technip Energies remporte un contrat auprès d'Aramco pour la modernisation des infrastructures de récupération du soufre de la raffinerie de Riyad

24 Janvier 2023

Technip Energies (PARIS:TE) - dans le cadre de son accord de long terme avec Aramco - a remporté un contrat pour la modernisation des infrastructures de récupération de soufre de la raffinerie d'Aramco à Riyad.

Ce contrat porte sur la livraison de trois nouvelles unités de traitement des gaz brûlés (TGT), améliorant les performances des trois unités de récupération du soufre (SRU) existantes afin de répondre aux réglementations plus strictes en matière d'émissions de dioxyde de soufre, avec une efficacité de récupération supérieure à 99,9 %.

Le projet sera exécuté localement, en tirant parti des ressources économiques et des infrastructures saoudiennes.

Les unités de récupération de soufre existantes de la raffinerie de Riyad ont été conçues et construites par Technip Energies au début des années 2000.

Bhaskar Patel, SVP Carburants durables, chimie et circularité de Technip Energies, a commenté : *« Nous sommes heureux d'avoir été missionnés par Aramco pour travailler sur le programme de mise à niveau de leur raffinerie de Riyad. Forts de notre relation historique, qui date du milieu des années 1990, nous nous engageons à faire de ce projet un nouveau succès, tout en nous appuyant sur les ressources et la chaîne d'approvisionnement locales. »*

Note : ce contrat est inclus dans les résultats financiers du quatrième trimestre 2022 de la société.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis. Pour plus d'informations : www.technipenergies.com.

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des évènements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.
Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.
Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entrainer un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.Les déclarations prospectives

comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay
Vice-President Relations Investisseurs
Tel: +44 20 7585 5051
Email: Phillip Lindsay

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directrice des Relations Presse & Communication Digitale
Tel: +33 (1) 85 67 40 95
Email: Stella Fumey

Jason Hyonne
Responsable des Relations Presse et des Réseaux Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: Jason Hyonne